Image not found or type unknown

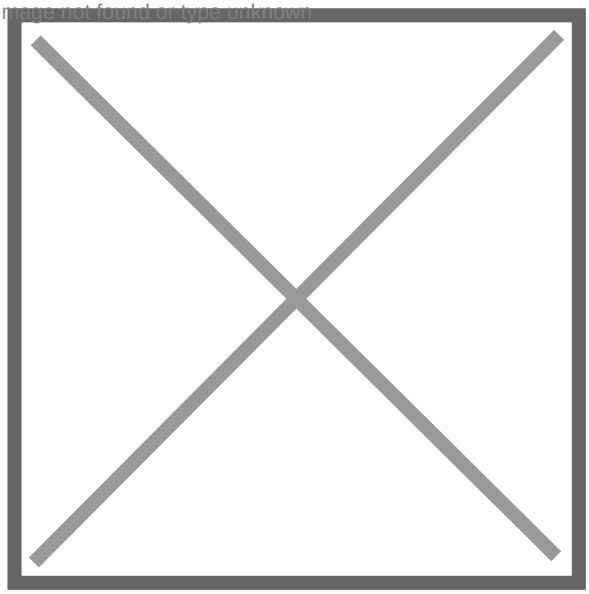

Suite, de ma mise en examen pour escroquerie

Par **lablanche**, le **01/04/2008** à **16:18**

Bonjour et merci de m'avoir répondu à mon message précédent :

Pouvez vous m'aider ??
Je suis mise en examen pour vol d'une carte essence qui a été utilisé pas par moi et pour un montant de 8000 euros en 2002.
et d'une tentative d'escroquerie.

On ma placé sous controle judicaire.

Je suis enceinte et mon mari vit à l'étranger, j'aimerai m'y rendre après l'accouchement. Va t on me laisser y aller ??

Que dois je faire ???

Bonjour.

Vérifier bien les obligations que le jueg d'instruction a fixé dans le controle judiciaire.

Ceci étant dit, il est trés probable que l'on ne vous laisse pas quitter le térritoire français

Ma question :

Le juge d'instruction ma interdit de sortie de territoire et je dois signé au commissariat tout les

mois.

Mais je vais accoucher le 21/05/08 et le futur papa vie a l'étranger??? comment faire, y a t il une procédure pour que le juge me laisse partir pour 15 ou 20 jours?????

Par **Jurigaby**, le **01/04/2008** à **16:34**

Bonjour.
Vous pouvez vous adresser au juge d'instruction et lui faire la demande.

Vous pouvez aussi demander au papa de venir.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés